



MAIRIE de FARBUS

9 rue de la République – 62580

Tél. : 03 21 58 68 57- Fax : 03 21 58 74 46

e-mail : mairie-farbus@wanadoo.fr

SALLE CHARLES DEBAILLIEUL

CONVENTION DE LOCATION

	Une journée sans cuisine ni vaisselle	180 €
	Une journée avec cuisine et vaisselle	230 €
	Deux journées sans cuisine ni vaisselle	220 €
	Deux journées avec cuisine et vaisselle	280 €

DATE DE LA LOCATION :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Attestation d'assurance à fournir OBLIGATOIREMENT et au plus tard lors de la remise des clefs.

A pris connaissance des conditions et du règlement (Voir au Verso).

« Pour la remise des clefs, veuillez contacter Monsieur Sylvain MOREL
Adjoint aux Fêtes, au 06 15 38 21 47 ou 03 21 22 57 84 (de préférence par S.M.S)».

*Un état des lieux sera effectué avant et après la remise des clés
Les clés seront rendues le lendemain à la Salle*

Fait à FARBUS, le

Signature du preneur,

Signature et Cachet de la Mairie,

RÈGLEMENT

LA VAISSELLE CASSÉE, détériorée ou égarée sera facturée comme suit :

3 € pour 1 assiette ou 1 couteau, 2 € pour 1 verre, 1 tasse, 1 cuillère ou 1 fourchette et sur facture pour 1 plat, 1 saladier ou tout autre ustensile.

Toute dégradation aux locaux sera facturée en sus après estimation des travaux à effectuer.

LE RÈGLEMENT se fait en deux versements à la Trésorerie de Vimy, après appel de celle-ci :

- + Acompte de 50 % du montant total à la réservation ;
- + Solde de 50 % du montant total (+ bris et dégradation) après utilisation des locaux ;
- + Une majoration de 40 € sur la facture de solde de location serait réclamée si la salle est rendue sale et non balayée ou si le nettoyage de la vaisselle et/ou du lave-vaisselle était mal effectué, de même si le tri des déchets n'avait pas été respecté.
- + En cas de désistement, l'appel de l'acompte sera maintenu.

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LA SALLE ou devant l'entrée côté rue de la Paix **afin de ne pas créer de rassemblement par respect des riverains**. Il est cependant possible de fumer dans le parc. A cet effet, un **chandrier** est à votre disposition et nous vous demandons de **le vider à la fin de votre location**.

Attention, les punaises, clous, scotchs (à éviter) et patafix sont tolérés mais à condition de les retirer après votre réception

Nous vous demandons de garder les **portes et fenêtres fermées côté rue de la Paix**.

La porte du parc doit rester ouverte.

 **Eviter les musiques excessives à partir de 22 heures.**

LE TRI DES DÉCHETS :

- ✓ **Container jaune** : emballages recyclables (papier, briques alimentaires, boîtes d'emballages, cartons, bouteilles en plastique, boîtes de conserve vides, barquettes aluminium).
- ✓ **Container vert** : déchets non recyclables.
- ✓ Vous devez enlever vos bouteilles vides à la fin de votre réservation.
Deux bennes à verres sont à votre disposition sur les places de la Gare et Saint Exupéry.



RAPPEL

- ☞ Nettoyage et rangement après utilisation.
- ☞ Assurances Vol et Responsabilité Civile sont OBLIGATOIRES.

Signature du Preneur,